Chapitre 3 : Comment lutter contre le chômage ?

**Exercices**

**🕮** **Page 99**

**1. Dites si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses.**

**a.** Pour calculer le taux de chômage, il faut connaître la taille de la population active occupée.

□ Vrai

□ Faux

**b.** Une personne qui occupe un emploi à mi-temps est en sous-emploi.

□ Vrai

□ Faux

**c.** Le taux d’emploi dépend de la taille de la population en âge de travailler.

□ Vrai

□ Faux

**d.** Le chômage conjoncturel dépend de la plus ou moins grande rigidité du marché du travail.

□ Vrai

□ Faux

**e.** Le chômage structurel varie en fonction de la demande globale.

□ Vrai

□ Faux

**f.** Sur le marché du travail, l’offre du facteur travail est assurée par les employeurs.

□ Vrai

□ Faux

**g.** La théorie du salaire d’efficience explique pourquoi un employeur a parfois intérêt à rémunérer un salarié au-dessus du salaire d’équilibre.

□ Vrai

□ Faux

**h.** Une personne en sous-emploi est au chômage.

□ Vrai

□ Faux

**i.** La population active occupée est incluse dans la population en âge de travailler.

□ Vrai

□ Faux

**j.** La courbe d’offre de travail croît en fonction du prix (c’est-à-dire du salaire).

□ Vrai

□ Faux

**k.** Les problèmes d’appariement sur le marché du travail sont une source de chômage conjoncturel.

□ Vrai

□ Faux

**l.** Une forte rigidité du marché est une source de chômage structurel.

□ Vrai

□ Faux

**m.** Une forte récession augmente le chômage conjoncturel.

□ Vrai

□ Faux

**n.** La politique de formation peut réduire le chômage structurel.

□ Vrai

□ Faux

**2. Indiquez la ou les bonne(s) réponse(s).**

**1. Le chômage est une situation dans laquelle :**

□ l’offre de travail est égale à la demande de travail.

□ l’offre de travail est supérieure à la demande de travail.

□ l’offre de travail est inférieure à la demande de travail.

□ l’offre de travail est confondue avec la demande de travail.

**2. Une politique de lutte contre le chômage structurel peut chercher à :**

□ flexibiliser le marché du travail.

□ relancer la demande globale par une politique budgétaire de relance.

□ limiter les problèmes d’appariement entre l’offre et la demande de travail.

□ faire baisser le coût du travail.

**3. Une politique conjoncturelle vise à :**

□ assouplir les règles de protection de l’emploi.

□ changer la façon de mesurer le chômage.

□ améliorer la formation des chômeurs.

□ soutenir la consommation des ménages et l’investissement des entreprises.

**4. La fixation d’un salaire minimum supérieur au prix d’équilibre peut entraîner :**

□ une situation d’équilibre entre l’offre et la demande de travail.

□ une situation de chômage, car l’offre dépasse la demande de travail.

□ une situation de pénurie de main-d’œuvre.

□ une situation de sous-emploi.

**5. Le chômage conjoncturel augmente :**

□ quand la demande globale augmente.

□ Quand la demande globale diminue.

□ Quand la croissance augmente.

□ Quand la croissance diminue.

**6. La flexisécurité au Danemark se caractérise par un marché du travail :**

□ avec un faible niveau de chômage structurel.

□ avec un fort niveau de chômage structurel.

□ avec une flexibilité faible sur l’embauche et le licenciement.

□ où la qualité de la prise en charge des chômeurs est importante.

**7. La théorie du salaire d’efficience permet de comprendre :**

□ le rôle des asymétries d’information sur le marché du travail.

□ pourquoi le salaire de certains salariés peut-être plus faible que le salaire d’équilibre.

□ pourquoi la conjoncture peut influencer le taux de chômage.

**3. Reliez chaque notion à sa formule.**

Taux de chômage ■ ■ $\frac{population active occupée}{population en âge de travailler} x 100$

Taux d’emploi ■ ■ $population active occupée+$

 $population au chômage$

Taux de sous-emploi ■ ■ $\frac{population au chômage}{population active} x 100$

Population active ■ ■ $\frac{population en sous-emploi}{population active occupée} x 100$

**4. Prenez connaissance des données ci-dessous, puis reliez chaque calcul à son objectif.**

En France, en 2018 :

|  |  |
| --- | --- |
| **Nombre de chômeurs** | 2 693 milliers |
| **Population en âge de travailler** | 40 924 milliers |
| **Population active occupée** | 26 745 milliers |
| **Population en sous-emploi** | 1 614 milliers |

Insee, « Une photographie du marché du travail en 2018 », 2019

26 745 + 2 693 = 29 438 milliers ■ ■ taux de chômage en 2018

$\frac{26 745}{40 924} x 100=65,4 \% $ ■ ■ taux sous-emploi en 2018

$\frac{2 693}{(26 745 + 2 693)} x 100=9,1 \%$ ■ ■ taux d'emploi en 2018

$\frac{1 614}{26 745} x 100=6 \%$ ■ ■ population active en 2018

Pour aller plus loin, vous pouvez consulter la page « Une photographie du marché du travail en 2018 » sur le site de l’Insee (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3741241>).